

## **Le Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français**

### **Entretien avec Agnès Callu**

**(réalisé le 25 juin 2008)**

**Sébastien Laurent**

Agnès Callu est conservateur du patrimoine au ministère de la Culture, chercheur-associé au CNRS (IHTP), chargé de cours à l'Université Paris-Sorbonne et à l'École nationale des Chartes. Elle est le co-auteur de l'ouvrage suivant : Agnès Callu et Hervé Lemoine, *Le Patrimoine sonore et audiovisuel français : entre archives et témoignages, guide de recherche en sciences sociales*, [Préfaces d'Emmanuel Le Roy Ladurie et Jean Cluzel ; postface de Jacques Rigaud], Paris, Belin, 2005, 7 volumes.

Hervé Lemoine est conservateur du patrimoine au ministère de la Défense.

Le *Guide* a été distingué par divers prix : Prix Osiris 2005 de l'Institut de France, Prix de la Recherche 2005 du Comité d'histoire de la Radiodiffusion, Prix spécial du Jury de l'Inathèque de France 2005 <sup>1</sup>.

### **Quelle était l'idée directrice qui a inspiré le projet de *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français* ?**

**Agnès Callu :** L'idée du *Guide*, double en réalité, était très simple : il s'agissait d'abord de proposer à la communauté scientifique un bilan national des programmes d'enquêtes orales conduits par des structures de recherche et des institutions patrimoniales. Ce faisant, on pouvait dès lors, non seulement capitaliser les acquis mais compléter, aussi, les campagnes d'entretiens existantes et organiser des rapprochements stratégiques pour mener, à plusieurs, sur un périmètre géographique commun, par exemple, des entreprises interdisciplinaires autour d'un même objet d'étude, mutualisant ainsi les compétences d'historiens, d'anthropologues, d'ethnologues ou de sociologues.

Par ailleurs, sur un autre registre, et pour dire les choses de façon très raccourcie, l'idée de creuser la spécificité de la ressource audiovisuelle, en tant que telle, était directrice. En quoi, le vecteur audiovisuel façonne-t-il un contenu, et ce, sur des temporalités différentes ? C'est-à-dire que l'analyse de l'impact d'une prise de parole - d'un individu, d'un groupe - « patrimonialisée » dans une structure permettant son exploitation scientifique, était une question en soi puissante. Nous envisagions d'observer cette prise de parole dans une temporalité duelle : narration délivrée au moment même des faits « *en live* », ou narration fabriquée par un tiers (un « sachant ») dans un *a posteriori*, jugé très handicapant par les scientifiques car, obligatoirement, reconstruit, re-hiérarchisé, re-polarisé, revu, re-dit, etc. La

---

<sup>1</sup> <http://mai68etleshistoriens.org/biblio-Callu-Lemoine-HO.pdf> [lien consulté le 15 octobre 2008].

Sébastien Laurent, « Le Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français. Entretien avec Agnès Callu », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008. [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

considération des deux moments est historiquement recevable et les convergences/divergences observées dans le récit produit sont, à l'évidence, une plus-value pour l'historien.

Personnellement, de manière naïve sans doute, j'imaginai le très important saut qualitatif qui pouvait se jouer si, autour d'une thématique, soudain, il était possible de convoquer tous les matériaux audiovisuels, produits structurellement, ou créés *sponte sua* afin d'enrichir une documentation traditionnelle. L'enjeu est considérable ! C'est très clair, l'ambition encyclopédique autant que la volonté (toujours en restituant l'intentionnalité comme la contextualisation des initiatives) de cartographier un « patrimoine immatériel », né dès 1890, ultra-massifié/modélisé dans la décennie 1960 et sans lequel l'histoire dite récente est impuissante à s'écrire, constituaient, sans conteste, le *stimulus*, démesuré, de départ.

### **Est-ce que vous concluez à un échec ?**

**Agnès Callu :** Vous me permettez de croire au succès de ce travail, à mesurer sur la durée, et cela, pour plusieurs raisons. Premièrement, rassembler dans un livre, parrainé par les autorités intellectuelles que sont Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Cluzel et Jacques Rigaud, la richesse des collections audiovisuelles françaises, est, en soi, un effort à noter. Tous trois ont cru, avec nous, à l'effet vertueux de l'établissement d'un outil de connaissances participant à la circulation des savoirs, jouant la carte de la pluridisciplinarité, soulignant les permanences de zones culturelles françaises, chacune signée d'exceptions dans la configuration de leur identité. Cette générosité intellectuelle est un geste fort dans la mesure où ils concevaient la rédaction d'un tel *opus* comme s'inscrivant dans le gigantisme visionnaire d'entreprises collectives à la Mérimée ou impulsées par Malraux en vue de quadriller le patrimoine français dans une intégrité, certes un peu fantasmée.

Deuxièmement, je voudrais souligner la visée programmatique de cette initiative. Bien sûr, il fallait faire un livre, créer, comme on dit, un « usuel » qui, partout, dans les organisations universitaires notamment, serait là pour guider les recherches quand elles s'imaginent, se fabriquent, se développent. Pour autant, nous avons toujours pensé à « l'après ». Un patrimoine en mouvement, sans cesse renouvelé, ne pouvait évidemment pas trouver une légitimité dans un ouvrage pour lequel on aurait imposé un *numerus clausus* en 2005. Cela n'a pas de sens et nous l'avons toujours su. C'est la raison pour laquelle, nous sommes en train de mettre au point les conditions d'une édition enrichie et augmentée mais d'un type nouveau, grâce à Emmanuel Hoog, président-directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), structure à la novation intellectuelle autant que technologique dont les succès ne sont plus à présenter.

Troisièmement, le bilan qualitatif et quantitatif est correct : 10 % des structures interrogées ont répondu. Le seuil de représentativité est donc convenable. Maintenant, de nombreuses organisations sont restées silencieuses mais, je pense qu'elles seront réactives pour le *Guide II* en ligne, voyant l'intérêt évident des convergences. Sur les contenus, des tendances lourdes se sont dessinées : sur-représentation des élites ou des couches populaires de la population au détriment des classes moyennes ; éclairage marqué sur les conflits (la Seconde Guerre, en particulier), avec un « *gap* » relativement notable sur une IV<sup>e</sup> République, sinon oubliée, du moins questionnée à la baisse. L'intérêt du livre est d'avoir fléché vers les

Sébastien Laurent, « Le *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français*. Entretien avec Agnès Callu », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008. [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

manques et les terrains à conquérir. Personnellement, j'y vois une multitude de chances à saisir.

### **Quel a été l'apport des collectionneurs privés ?**

**Agnès Callu** : La part des collections privées dans le *Guide* est très intéressante. Par le biais de nos camarades Franklin Picard et Daniel Valon, directeurs de l'Institut des archives sonores<sup>2</sup>, ce fut une fenêtre ouverte sur des collections composées, évidemment d'*unica* extraordinaires, mais aussi, définies par le caractère international de leur profil. J'en profite pour redire notre admiration pour les trésors détenus par José Sourillan<sup>3</sup>, pour la première fois exposés dans ces volumes.

D'une façon générale, si vous voulez, c'est l'extrême diversité des initiatives réunies dans ce livre sur laquelle je voudrais m'arrêter un instant. Vous avez raison de souligner le rôle des collectionneurs, détenteurs de pièces inestimables, mais réunir, côte à côte, des collections émanant de musées, d'archives, de bibliothèques, de médiathèques, de cinémathèques, de laboratoires, d'instituts de recherche, de comités d'histoire, d'entreprises, de syndicats, de partis politiques, d'associations locales, de radios privées, de sociétés de production, - que sais-je encore ? - : là, réside la richesse fondatrice. Pourquoi ? Parce que se reconstituent alors sous nos yeux des corpus, c'est-à-dire des ensembles cohérents que les chercheurs en sciences sociales peuvent exploiter dans la confrontation et avec le regard critique. Je crois fondamentalement à la valeur de cette enquête non-parisieniste qui a revendiqué la dimension hexagonale, ouverte et multi-sectorielle pour faire surgir des gisements à l'homogénéité retrouvée et désormais intelligemment questionnables.

### **Sur un plan technique, quel était l'état dominant des collections ? Est-ce que la migration vers des supports numériques a été généralisée ?**

**Agnès Callu** : Ce n'est pas à moi de répondre sur ce plan-là. Cependant, il est évident que tous les conservateurs du Patrimoine<sup>4</sup> et, globalement, les chercheurs qui veillent aux transferts de savoirs cohérents (ne pensons qu'aux programmes développés autour de « corpus de données en ligne » dans le cadre de l'Agence nationale de la Recherche, ANR<sup>5</sup>) s'orientent massivement vers des politiques raisonnées de numérisation des collections, garantissant la sauvegarde des contenus et participant à une optimisation de leur connaissance sur le web.

### **Le *Guide* n'a-t-il pas montré que les disciplines autres que l'histoire avaient initié plus d'enquêtes et d'une façon plus générale, qu'elles considéraient l'audiovisuel comme une source à part entière, sans réticences ?**

<sup>2</sup> <http://www.archisound.com/> [lien consulté le 15 octobre 2008].

<sup>3</sup> Détenteur d'une collection de 78 tours sur de très nombreux événements dont la Première Guerre mondiale, la révolution russe, la SDN, la guerre d'Espagne et de Mandchourie.

<sup>4</sup> <http://www.numerique.culture.fr/mpf/pub-fr/index.html> [lien consulté le 15 octobre 2008].

<sup>5</sup> <http://www.agence-nationale-recherche.fr/appele-a-projet/21?lngAAPId=125> [lien consulté le 15 octobre 2008].

Sébastien Laurent, « Le Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français. Entretien avec Agnès Callu », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008. [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

**Agnès Callu :** Tous les chercheurs qui agissent sous la bannière, plus ou moins élargie, de l'anthropologie historique, de l'ethnologie et de la sociologie, manient avec naturel des sources audiovisuelles ressenties comme constitutives de leurs travaux. Ne pensons qu'à Bourdieu. L'histoire, on le sait fort bien, demeure, sinon rétive par tradition positiviste, inquiète au moins devant l'histoire orale<sup>6</sup>. Du reste, nous allons en parler très prochainement, les 23-24 octobre 2008, lors d'un colloque au Collège de France sur « Le Mai 68 des historiens : entre identités narratives et histoire orale » où, à l'échelle de la corporation des historiens (en l'espèce, des individus issus d'une même classe d'âge, nés entre 1925 et 1935) - on sent les admirations autant que les réticences demeurées bloquantes<sup>7</sup>. Le générationnel joue là de façon très appuyée, car pour les jeunes historiens, il devient possible aujourd'hui de s'inscrire hors du plaidoyer *pro domo*, hors de la militance contre-culturelle, hors des vexations ressenties devant le mépris supposé des sciences historiques dites nobles. C'est une attitude décomplexée qui s'impose dorénavant devant un matériau issu du temps présent, donc participatif de l'écriture de l'histoire du temps présent. On connaît les carences reconstitutives ; dans le même mouvement, on s'empare des richesses humaines qui autorisent de relever le « pari biographique ».

#### **Du côté des centres d'archives, quels sont les pôles les plus dynamiques en matière de sources audiovisuelles ?**

**Agnès Callu :** Le triptyque-socle du dépôt légal, symbole de l'exception culturelle française qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, inscrit dans ses priorités la sauvegarde de son patrimoine est bien connu : la Bibliothèque nationale de France (Bnf), l'INA et le Centre national de la Cinématographie (CNC). La sollicitation de leurs ressources est irremplaçable pour quiconque se lance dans une appréhension comparée des évolutions socio-culturelles françaises et internationales des années 1920-1930 à nos jours. Quant aux quelque 1 000 autres structures dont les contenus figurent dans le *Guide*, il ne s'agit pas de leur distribuer des prix ou bons points. Il est urgent de comprendre qu'elles participent, par leur action, même minime ou ponctuelle, parfois bienveillante, souvent dépourvue du moindre soutien, à l'enrichissement et à la consolidation d'un patrimoine audiovisuel français commun.

#### **D'une certaine façon, l'état existant des sources audiovisuelles, comme d'autres d'ailleurs, orientent en partie les travaux de recherches, puisqu'elles mettent à disposition du chercheur un certain matériau. De ce point de vue n'y a-t-il pas des thématiques très riches ? N'y a-t-il pas également des fonds riches mais inexploités ?**

**Agnès Callu :** Encore faut-il que les pratiques de travail se modélisent et parfois même se créent. L'état d'avancement des travaux n'est pas toujours lié à la découverte de sources originales. Dans le cas présent, l'*habitus* consistant à parcourir le *Guide*, à pointer les corpus puis, en définitive, à imaginer un sujet questionnant les matériaux

<sup>6</sup> <http://elec.enc.sorbonne.fr/mai68/> [lien consulté le 15 octobre 2008].

<sup>7</sup> <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article701> [lien consulté le 15 octobre 2008].

Sébastien Laurent, « Le Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français. Entretien avec Agnès Callu », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008. [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

audiovisuels aux côtés d'autres traces exploitables reste à inventer. Un appareil critique équilibré, car à triple profil : écrit/audiovisuel/iconographique, demeure marginal alors même que pour des réflexions historiques *post* 1945, on peut, -sans s'avancer trop ! -, affirmer qu'une telle démarche serait autant obligée qu'obligatoire. L'enquête menée durant cinq ans et dont les résultats figurent dans le *Guide* autorise aussi bien une histoire des « décideurs », dans les secteurs public ou privé, qu'une autre « des marges », une tribune étant désormais offerte aux « oubliés de l'histoire », les « non-écrivains » qui, interrogés, réoccupent virtuellement le terrain historiographique.

D'une façon globale, toutes les ressources audiovisuelles restent sous-exploitées car – en dehors même des freins intellectuels opposés à leur réputée non-scientificité – les modes opératoires permettant leur interprétation raisonnée demeurent complexes. C'est la raison pour laquelle, l'extrême ingéniosité des plateformes de recherche imaginées par l'INA savent convaincre les chercheurs qui, en nombre, travaillent dans les emprises de la Bnf hébergeant l'Inathèque de France<sup>8</sup>.

**D'un point de vue juridique, n'y a-t-il pas une législation propre aux sources audiovisuelles ? Dans quelle mesure le Code du patrimoine y fait-il allusion ?**

**Agnès Callu :** Nous ne sommes pas juristes mais nous avons ressenti le besoin, grâce à notre camarade Bertrand Delcros, docteur en droit, de consacrer quelques pages au sujet dans le volume n°6 du *Guide*. Les législations, intriquées, parfois contradictoires, toujours spécifiques, mêlent droit d'auteurs, droit à l'image, loi sur les archives, etc. Il ne s'agissait pas de proposer des solutions toutes faites, chaque cas étant singulier, mais d'attirer l'attention des chercheurs sur une question qui, sans être handicapante, doit être considérée, dès l'amont, dans une stratégie de recherche.

**Du côté des dépôts d'archives publics provinciaux et parisiens, la part d'enquêtes de collecte thématiques, raisonnées sur le long terme, n'est-elle pas marginale à côté d'une collecte plutôt ponctuelle et de court terme ?**

**Agnès Callu :** Les enquêtes lourdes, construites sur la durée, sont davantage développées dans les structures de recherche. Pourquoi ? Parce que, précisément, dans ce cas-là, les entretiens sont fabriqués en vue d'une exploitation historique directe sur le court/moyen terme. Beaucoup d'institutions patrimoniales se lancent, pour leur part, dans des recueils d'entretiens en ne considérant que l'objectif patrimonial : interroger revient, fondamentalement, à conserver une/des narrations sur un événement, une césure, un ébranlement etc. et les matériaux recueillis sont profilés pour enrichir la documentation existante.

En conséquence, les variations sont à noter entre les organisations patrimoniales et les instituts de recherche. D'un côté, je le répète, patrimonialisation des récits avec un enrichissement de la collection de départ ; de l'autre, visée d'exploitation immédiate des contenus pour alimenter une initiative scientifique. Je crois que c'est comme cela

<sup>8</sup> <http://www.ina.fr/archives-tele-radio/universitaires/> [lien consulté le 15 octobre 2008].

Sébastien Laurent, « Le *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français*. Entretien avec Agnès Callu », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008. [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

qu'il faut poser le problème. Les horizons sont différents et de fait, les conduites de projets, démarrées, souvent, selon une méthodologie commune, divergent en aval.

### **L'auteur**

Sébastien Laurent, maître de conférences habilité à l'université de Bordeaux, mène des recherches sur l'Etat et sur le renseignement. Il dirige un programme de recherche de l'ANR consacré au renseignement (IOIF) et co-anime le séminaire « Metis. Le renseignement dans les démocraties libérales » au Centre d'histoire de Sciences-Po. Il a notamment publié : *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Le travail de l'historien et de l'archiviste sur les archives sensibles* (Paris, éditions du CNRS, 2003).

### **Résumé**

Les historiens français ne sont venus que tardivement à la reconnaissance des sources audiovisuelles alors que d'autres sciences sociales ont une pratique ancienne de ce matériau. L'entretien mené avec Agnès Callu, co-auteur du *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français*, fait le point sur les mutations en la matière des vingt dernières années. Il établit la part déterminante des institutions publiques, mais aussi le rôle important des collectionneurs privés et des centres de recherches.

### **Abstract**

French Historians recognized very late the importance of audiovisual archives when other Social Sciences used this kind of material since a long time. This Interview with Agnès Callu, joint author from the *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français* takes stock to the changes in this field during the twenty last years. It shows the determining part played by public institutions, but also the role played by private collectors and research centers.

**Mots clés :** Archives ; histoire orale ; patrimoine ; collectionneurs ; audiovisuel.

**Keywords :** Archives; Oral History; Audiovisual Archives; Patrimony; Special collections; collectors.

### **Pour citer cet article :**

Sébastien Laurent, « Le *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français*. Entretien avec Agnès Callu », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°6, septembre-décembre 2008.